

Sub.# 2007-7391
22-OCT-2007

Puroguard Chasse Moustiques

DOMESTIQUE

Repousse les moustiques (maringouins), les mouches noires (simulies), les brûlots, les mouches à chevreuil (chrysops, taons), les mouches piquantes des étables, les tiques, les aoûtats (rougets).

GARANTIE :
DEET plus toluamides apparentés actifs (isomères de ortho & para) 30%

NO. D'HOM. 28799 LOI P.A.

CONTENU NET: 500 mL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION

INFLAMMABLE

Les Insecticides Puroguard Ltée. □ □
264 Querbes □ □
Vaudreuil-Dorion □ □
Québec J7V 1J7
1-450-455-7402

MODE D'EMPLOI : Repousse les moustiques (maringouins) pendant 6 heures. Repousse également les mouches noires (simulies), les brûlots, les mouches à chevreuil (chrysops, taons) les mouches piquantes de étables, les tiques, les aoûtats (rougets). Appliquer en petite quantité, mais non sous les vêtements et seulement si nécessaire. Appliquer de nouveau après 6 heures si nécessaire. Tenir la canette en position verticale et vaporiser les vêtements et la peau à l'exception du visage. POUR APPLIQUER SUR LE VISAGE : Pulvériser sur les mains et appliquer en évitant les yeux et la bouche. Ne pas pulvériser dans des espaces clos.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Ne pas utiliser près d'une flamme vive, d'étincelles ou en fumant. Ne pas contaminer la nourriture, les ustensiles et les cours d'eau. Éviter tout contact avec les yeux et la bouche. Ne pas employer chez les enfants âgés de moins de 12 ans. ÉVITER tout contact avec le plastique et les tissus tels que l'acétate, la rayonne et le Dynel. Peut endommager les finis des meubles, les plastiques et les surfaces peintes.

PREMIERS SOINS : **En cas de contact avec les yeux** : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'ingestion**: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **En cas d'inhalation**: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une attention médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

ÉLIMINATION : Ne pas réutiliser le contenant vide. Lorsque le contenant est vide le jeter dans les ordures ménagères.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))